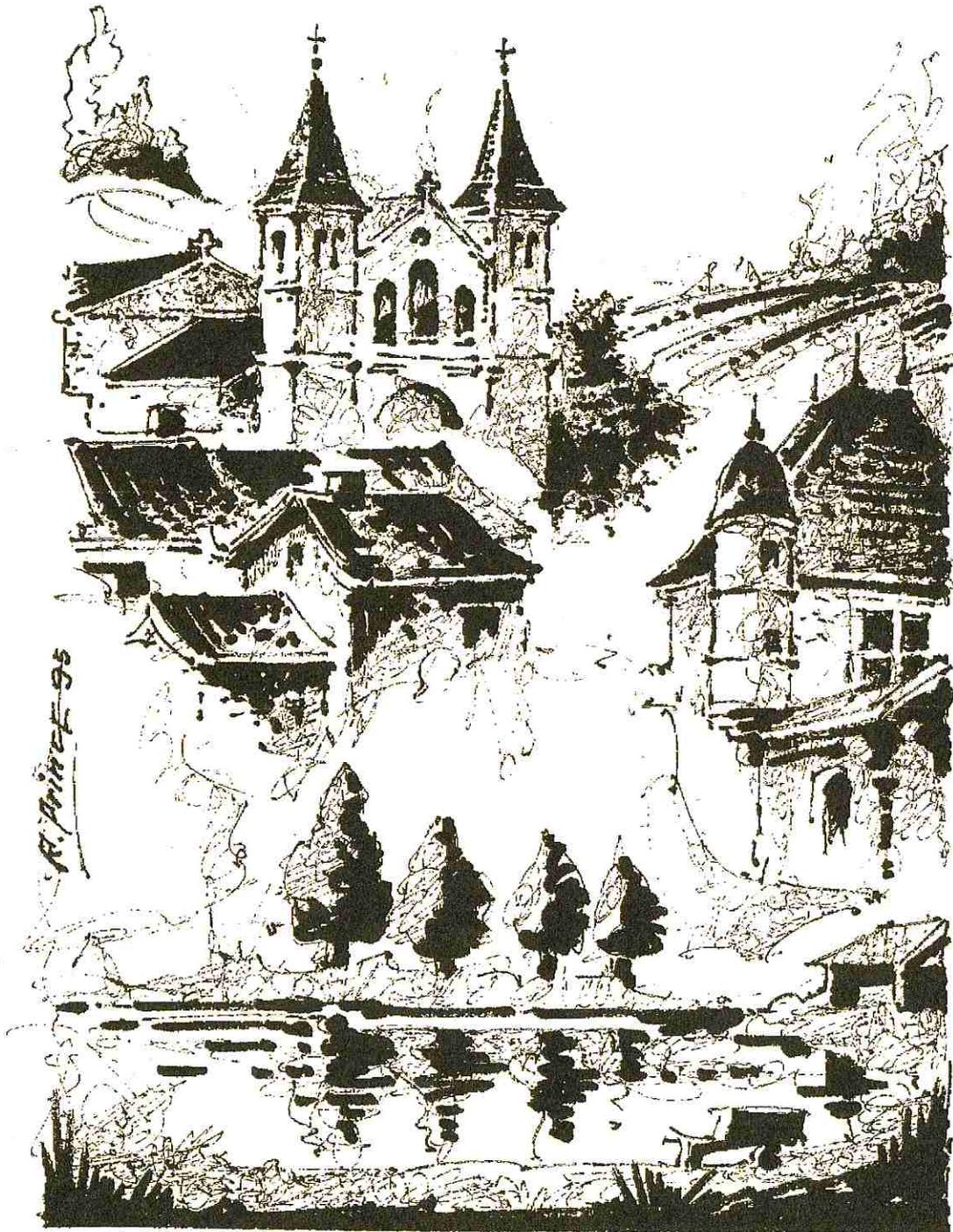


~ CELLES



IN
FO
S

Bulletin Municipal N° 52 ~ Année 2022

Le mot du Maire



Celloises, Cellois,

Nous voici au terme de l'année 2022, bien que moins contraignante sur le plan sanitaire, elle n'en demeure pas moins préoccupante, une 9ème vague de COVID nous est annoncée, souhaitons que nous ne soyons que peu concernés.

Nos associations ont courageusement organisé à nouveau des activités : lotos, pétanque, matchs, pêche, vide grenier, feu de la Saint Jean... et la fête, avec un programme chargé. Le public nombreux est venu récompenser nos dévoués bénévoles, votre participation est la meilleure façon de dire merci.

Au chapitre des bonnes nouvelles, après la mise en place d'un nouveau local pour accueillir les enfants toujours plus nombreux à la garderie, l'ouverture d'une classe supplémentaire à Grand-Brassac est venue concrétiser nos efforts en matière de logements. Je souhaite que la mise en place du nouveau PLU ne vienne pas contrarier cette dynamique.

Les travaux entamés en 2021 se sont poursuivis ainsi que l'entretien courant de nos nombreux bâtiments et espaces verts. Malgré la sécheresse, le fleurissement de notre village était particulièrement réussi. Merci aux agents pour leur implication. Nos chemins de randonnées sont de plus en plus fréquentés, signe de la beauté des paysages de notre Commune.

Bien que nous ne l'ayons pas souhaité, la mise en place des points d'apports volontaires est terminée occasionnant des contraintes supplémentaires ; il faut cependant faire

preuve de civisme si nous voulons protéger notre cadre de vie.

Au chapitre du personnel, le contrat de José arrive à son terme, le CM a décidé de le reconduire pour 1 an. Les tâches sont multiples et variées, Thomas ne peut assumer seul.

Notre commune va être recensée, Colette et Nicole iront à votre rencontre du 18 janvier au 19 février. Réservez-leur votre meilleur accueil, les résultats impacteront durablement nos dotations financières.

Notre « Com-Com » a poursuivi ses investissements sur notre territoire en particulier dans l'entretien de la voirie avec la réfection de la route « de Coutures » mais aussi la reprise de nombreux chemins. Cependant, il reste encore beaucoup à faire. Son implication s'exerce auprès des enfants mais aussi vers les aînés par les services à la population et dans le pôle de santé Départemental du Ribéracois.

Concernant 2023, notre énergie sera focalisée sur l'aménagement des ruelles du bourg. Après avoir reçu le projet pour le rendre plus compatible avec nos capacités financières, nous en sommes au stade de l'appel d'offre. Sauf mauvaises nouvelles en matière de coûts, les travaux pourraient débuter avant l'été.

Je termine mon propos en remerciant le personnel communal, mes collègues du conseil municipal, avec une mention particulière envers mes adjoints pour leur soutien sans faille et leur dévouement au service de tous. J'y associe les membres de nos associations pour la dynamique qu'ils donnent à notre belle commune.

A vous tous ainsi qu'à vos familles, je souhaite une bonne et heureuse année 2023.

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

15 JANVIER 2022

LOGEMENTS COMMUNAUX

- **Révision annuelle** des loyers et des charges locatives au 1^{er} janvier 2022

- **Mouvements des locations**

DEPART des logements :

- de l'école : M. BOURDON et Mme ROBIN le 30 novembre 2021
- de l'ancienne poste : Mme TOURNOIS le 31 décembre 2021
- du presbytère : Mme VILAIN et M. SIGNOURET le 31 décembre 2021

ARRIVÉE

- logement de l'ancienne poste : Mme ROUX et M. BASTIEN le 1^{er} février 2022

RENOUVELLEMENT DE CONVENTIONS

- Société Protectrice des Animaux de BERGERAC, pour l'année 2022
- Agence Technique Départementale 24, pour l'assistance technique à l'exploitation et au suivi des eaux de la station d'assainissement 2022/2025
- Centre Départemental de Gestion : Adhésion au pôle santé et sécurité au travail du personnel communal pour 2022-2024

SUBVENTION 2022

Une contribution sera versée à la **Maison Familiale Rurale du Ribéracois** pour 2 élèves originaires de CELLES participant à des actions éducatives.

AMENAGEMENT DES RUELLES DU CENTRE BOURG

Les aides de l'Etat et du Département sont sollicitées pour ce projet.

DONS POUR LA SALLE COUVERTE DU TENNIS

Le conseil municipal remercie les associations tennistiques ayant participé au financement du bâtiment.

25 FEVRIER 2022

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION

Les résultats de l'année 2021 sont validés pour les budgets :

- LOTISSEMENT : 9 251,90€
- ASSAINISSEMENT : 7 429,50€
- PRINCIPAL : 294 079,83€

ECOLE COMMUNALE DE CELLES

La commune maintiendra sa participation financière au bénéfice des enfants du primaire présents à la classe de découverte à SAINT JEAN DE LUZ reportée en mai 2022.

LOCATION DU LOGEMENT DE L'ECOLE ARRIVÉE

- Madame MONTEIL et Monsieur NEZEREAU le 1^{er} avril 2022

ADHESION A L'ADIL24

Association chargée de l'information gratuite en matière d'habitat, le conseil municipal valide sa reconduction pour 2022.

REPLACEMENT DE MOBILIER

Suite au vol de la remorque et de tables survenu à la halle dans la nuit du 6 au 7 août 2021, le devis de Challenger est accepté pour l'acquisition de 10 tables.

UTILISATION DE L'ETANG COMMUNAL

Suite à sa demande, Madame la Directrice de la résidence du Val de Dronne est autorisée à mener une activité « pêche » avec un groupe de résidents aux conditions habituelles.



MARS 2022

Distribution de coffrets gourmands aux aînés de plus de 60 ans, inscrits sur les listes électorales



Le conseil municipal espère les retrouver à l'occasion du repas le 1^{er} dimanche de mars 2023

13 AVRIL 2022

PROCEDURE DE CONVOCATION D'URGENCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La séance prévue le vendredi 08 avril 2022 n'a pu avoir lieu en raison d'une coupure d'électricité consécutive à la tempête « Diégo » ; le conseil municipal accepte le recours à la procédure d'urgence justifiée par l'intérêt d'une bonne administration de la commune et en particulier le vote des documents budgétaires 2022.

FISCALITE DIRECTE LOCALE

Les taux votés, sans augmentation comme les années précédentes, sont les suivants :

- Foncier Bâti : 35,26 %
- Foncier Non Bâti : 43,11 %

ADOPTION DES BUDGETS / Année 2022

PRINCIPAL

- Fonctionnement : 731 031,83€
- Investissement : 1 052 380,29€

ASSAINISSEMENT

- Fonctionnement : 30 166,50€
- Investissement : 33 314,94€

LOTISSEMENT

- Fonctionnement : 9 251,90€
- Investissement : 0,00€

BILAN DES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION GESTION CANTINE SCOLAIRE

Le compte rendu financier de l'année scolaire 2020/2021 fait ressortir une saine gestion. Comme les années précédentes, une subvention d'équilibre sera inscrite au budget 2022 et sera versée par acompte.

BATIMENT TENNIS / REGULARISATION DE LA CONVENTION AVEC ENEDIS

Suite à une division de parcelle, Monsieur le Maire est autorisé à signer l'acte notarié régularisant la servitude accordée à cette société.

DERATISATION DES BATIMENTS COMMUNAUX

La proposition de l'entreprise ALLO3D est retenue pour l'année 2022.

INTERCOMMUNALITE

GARDERIE PERISCOLAIRE A CELLES

Les effectifs étant en progression, un bungalow a été mis en place à proximité de l'école communale. La compétence en matière de garderie périscolaire incombe à la CCPR qui a financé ce local conjointement avec la commune.



PERSONNEL

Renouvellement du contrat « Parcours Emploi Compétences »

La convention avec Pôle Emploi est reconduite du 15 juin au 14 décembre 2022.

Contrat de prévoyance

AXA propose une augmentation du capital décès moyennant une majoration de 0.11% du taux de cotisation 2022.

Le conseil municipal opte pour le maintien des garanties actuelles. Il autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant.

10 JUIN 2022

LOGEMENT DU PRESBYTERE

Diagnostics énergétiques

Suite au changement de locataire et pour se mettre en conformité avec la loi, l'entreprise CODS24 réalisera cette mission.

Mouvement de location

ARRIVÉE : Madame PAULUS et Monsieur TANCREZ le 1^{er} juillet 2022

ECLAIRAGE PUBLIC DANS LE BOURG

Pour expérimenter une démarche sur la maîtrise des consommations d'énergie, un tiers des lampes seront éteintes de 22 heures à 06 heures.

CONVENTIONS

Collège Notre Dame de RIBERAC

Accueil du jeune Erwan LOUIS de CELLES, en stage de découverte à la mairie du 27 juin au 1^{er} juillet 2022.

La Poste

Reconduction pour 9 ans de l'engagement du maintien de l'Agence Postale Communale.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF DUREE D'AMORTISSEMENT

- station d'épuration : 25 ans
- réseau des canalisations : 50 ans
- installations, matériels 10 ans

PUBLICITE DES ACTES PRIS PAR LA COMMUNE

Les délibérations, arrêtés et décisions seront publiés sous forme électronique sur le site de la commune à partir du 1^{er} juillet 2022

lien : <http://www.celles24.fr>

14 JUIN 2022

EFFACEMENT DES RESEAUX

Financement :

- le SDE24 pour l'électricité,
- la commune pour le réseau de télécommunication
- les deux pour la mise en conformité de l'éclairage public.



En présence de Philippe DUCENE, Président du SDE24 et d'Alain MARTY, Vice-président du secteur au SDE24, Monsieur le Maire a inauguré la dernière tranche des travaux d'enfouissement des réseaux.



Monsieur le Maire a relaté, en quelques mots, l'ampleur des travaux d'effacement réalisés depuis 2009 pour l'amélioration du cadre de vie et l'embellissement du bourg ; ils ont représenté un effort financier considérable pour notre petite commune.

29 JUILLET 2022

LOGEMENT DE L'ANCIENNE POSTE

Mouvements des locations

DEPARTS : Madame ROUX le 15 avril 2022 - Monsieur BASTIEN le 30 juin 2022.

ARRIVÉE : Madame BIGARET et Monsieur TOURSEL, le 1^{er} juillet 2022

SIGNATURE ELECTRONIQUE DES ACTES COMMUNAUX

La convention avec l'ATD24 est renouvelée pour 3 ans.

DRAPEAU TRICOLORE 39/45

En raison de sa vétusté, le conseil municipal, en accord avec la Fraternelle Celloise, sollicite son remplacement. Le devis de la SAS Drapeaux DEJEANMARINE est retenu.

TAXE D'AMENAGEMENT

Le Conseil Municipal approuve son transfert selon les modalités définies par la CCPR.

UTILISATION DE L'ETANG ET DE LA HALLE

L'EHPAD de Bourdeilles sollicite leur mise à disposition pour 12 résidents le 9 août. Le conseil municipal donne son autorisation aux conditions habituelles.

30 SEPTEMBRE 2022

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

La commune demande à percevoir les redevances 2022 :

- d'ENEDIS pour les ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- d'ORANGE pour les artères aériennes, en sous-sol et les emprises au sol

MISE A DISPOSITION DES TERRES COMMUNALES

En tenant compte de la revalorisation annuelle de 3,55% et du dégrèvement pour perte de récoltes, une participation forfaitaire pour 2022 est demandée à :

- l'EARL PUY DES GARENNES
- l'EARL DU BOISSET

AMENAGEMENT DES RUELLES DU BOURG

Vu le montant important du projet initial limitant la réalisation de tout autre investissement, Vu la forte inflation générant une augmentation conséquente des prix, le conseil municipal valide l'étude révisée et décide de lancer une consultation d'entreprises dès que possible.



SALLE DES FETES / REMPLACEMENT D'UNE VITRE

Le devis de l'entreprise MIROITERIE DE LA DRONNE est validé.

Règlementation Générale à la Protection des Données

Suite au non renouvellement de la convention mutualisée par la CCPR, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'y souscrire avec l'ATD24.

28 OCTOBRE 2022

SUBVENTION AU COLLEGE MICHEL DEBET DE TOCANE ST APRE

Une contribution lui sera versée pour 9 élèves originaires de CELLES qui participeront à des voyages pédagogiques en 2023.

DON DE LA FRATERNELLE CELLOISE

Le conseil municipal remercie l'association ayant participé au financement du drapeau 39/45.

MAINTENANCE DES APPAREILS THERMIQUES DES BATIMENTS ET LOGEMENTS COMMUNAUX

Les propositions de Froid Cuisine 24 et de la SARL JAMOT sont acceptées.

AMENAGEMENT DES RUELLES / CONTRAT DE MAITRISE D'ŒUVRE

Suite à l'acceptation de la révision du projet, l'actualisation de la mission de maîtrise d'œuvre avec la SARL ESPACES est retenue.

PERSONNEL COMMUNAL

Le contrat de prévoyance pour le personnel CNRACL est reconduit à compter du 1^{er} janvier 2023 pour une durée de 3 ans au taux de 5,71 %.

25 NOVEMBRE 2022

MAINTENANCE DU PARC INFORMATIQUE DE LA MAIRIE

La proposition de STARGATE INFORMATIQUE est acceptée pour 3 ans avec tacite reconduction.

PERSONNEL

1. MISE A DISPOSITION

Trois agents communaux et intercommunaux travaillent pour une partie de leur temps à l'école, la cantine et la pause méridienne. Les conventions sont renouvelées pour une année.

2. CREATION D'EMPLOIS

- 1 poste permanent d'agent technique contractuel à 21 heures hebdomadaire
- 2 postes temporaires à 17,5 heures hebdomadaires pour les agents recenseurs

3. TABLEAU DES EFFECTIFS

La modification porte sur la suppression du poste d'ATSEM, compétence de la communauté de communes.

RUELLES DU CENTRE BOURG

Suite à la présentation de l'estimation prévisionnelle révisée et de l'Avant Projet Sommaire établie par le cabinet d'études ESPACES, le conseil municipal demande une aide à l'Etat au titre de la DETR 2023 pour la 2^{ème} tranche « partie Nord » du projet.

RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le contrat d'entretien passé avec la société OSIS est renouvelé pour l'année 2023.

10 DECEMBRE 2022

DECORATION DU BOURG



Merci à Michel pour la mise à disposition de son manuscopique nécessaire à la plantation du grand sapin.



Réhabilitation du traineau du Père Noël par Francis et Thomas



La nuit venue, le sapin revêt son habit de lumière.

Recensement de la population 2023



Nicole & Colette,
agents recenseurs, vous rendront visite
entre le 19 janvier et le 18 février 2023,

Merci de leur réserver votre meilleur accueil !

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Une notice d'information contenant des codes vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du 19 janvier 2023.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

Q. le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

 Le recensement de la population est gratuit !



Nos coordonnées :

Tél. : 05 53 92 50 60

E-mail : contact@ccpr24.fr

VOIRIE

CELLES, réfection de la route de coutures



SERVICE A LA POPULATION

Equipement d'un parc de véhicules mis à la disposition des agents du CIAS



ECOLE

L'ouverture d'une classe supplémentaire dans le RPI a conduit à l'installation de deux algécos financés par la CCPR avec la participation des communes de CELLES et GRAND BRASSAC



GARDERIE PERISCOLAIRE



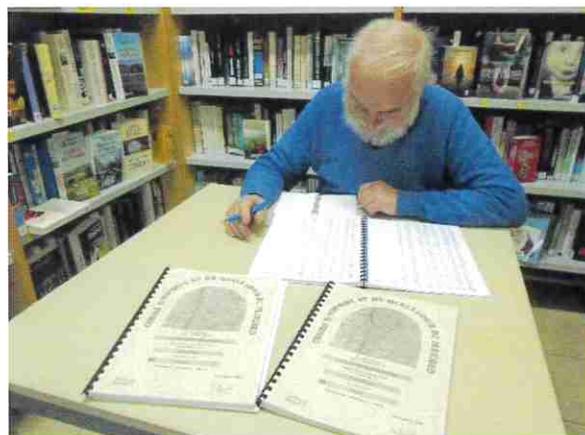
Les enfants sont accueillis dans un local mobile plus spacieux depuis le début de l'année 2022

Les enfants de l'accueil périscolaire travaillent durant l'année sur deux gros projets de la CCPR : le festidrôle qui a lieu au mois de mai et la fête des lumières qui se déroule au mois de décembre à Verteillac, la thématique était le conte du Périgord « La chasse au Lébéro ». »



BIBLIOTHEQUE

22 octobre 2022, présentation des relevés d'état civil 1647/1918 par Geneviève RAVON. Gilles BEDON évoqua les lieux de décès des morts 14-18.



Les registres sont consultables à la bibliothèque.



Concours de dessins sur le thème « classe de découverte à Saint Jean de Luz ». Remise des prix le 28 juin 2022 à la bibliothèque. Chaque participant a eu le plaisir de recevoir un livre offert par la mairie.

ECOLE

Fresque réalisée par les enfants sous la houlette de l'artiste peintre Martine LATASTE en prélude des jeux olympiques « Paris 2024 »



Classe de découverte du 02 au 06 mai 2022

Les élèves ont visité la ville historique de Saint-Jean de Luz ...



Puis ils ont découvert l'océan et l'architecture basque.



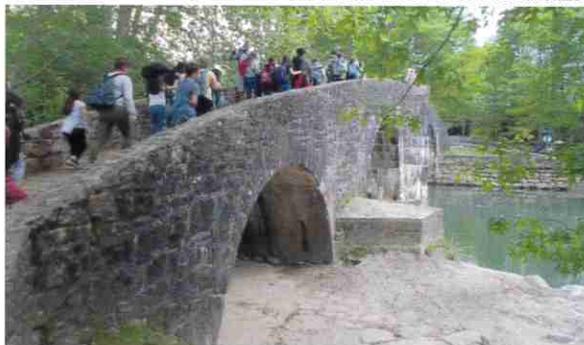
Les élèves sont retournés le dernier jour sur le fort Vauban de Socoa.



Les frontons de pelote basque lient les générations.



La traversée de la Nivelle sur le Pont Romain.



La visite de l'aquarium de Biarritz.



**Nous avons passé un super séjour,
« Merci » c'était génial !**

Rentrée 2022

Cette année, les effectifs sont de 23 élèves pour la classe de CE1/CE2 et de 25 pour celle des CM1/CM2. Sous le signe du sport, l'école s'est inscrite à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) ce qui a permis aux enfants de participer avec celle de Verteillac à des moments sportifs. Ils sont allés à la Jemaye faire une randonnée. Les classes des Cours Moyens ont également participé au cross du collège où leurs efforts ont été récompensés par une première place chez les CM1, une élève de CM2 est arrivée 2^o à la course filles CM2/6^o.



AMICALE LAÏQUE

La rentrée de l'Association

Lors de l'assemblée générale, Mme Roger-Sorey a laissé son poste de Présidente mais reste membre du bureau. Mme Labalme, enseignante des Cours Moyens de l'école, a pris la relève. Elle est accompagnée par Mélissa Brouillaud (trésorière) et Nathalie Brouillaud (secrétaire). Elles comptent sur les parents pour se mobiliser et prêter main-forte lors des actions et rappellent que, sans la participation financière de l'Amicale, les sorties scolaires seraient difficiles. Pour l'instant, la seule activité planifiée est l'organisation du vide-greniers le 1^{er} mai 2023.

Comme les années précédentes, le repas de Noël et les cadeaux pour les enfants des classes du RPI sont offerts par l'Amicale.



GESTION CANTINE

Nous **M**angeons bien à la cantine !



Lors de chaque fête culinaire, l'association s'attache à servir un plat de circonstance pour le plus grand plaisir gustatif des enfants.

A la chandeleur, Christine prépare des crêpes comme à la

maison !

La présidente remercie les agents, les bénévoles et la municipalité qui s'impliquent au quotidien pour le bon fonctionnement de la cantine scolaire et souhaite ses meilleurs vœux pour 2023

COMITE PAROISSIAL

L'assemblée générale a eu lieu mercredi 1^{er} juin 2022. Il s'agissait de renouveler le bureau en présence du père Philippe Doumenge (paroisse de Ribérac Saint-Jean Baptiste de Dronne).

La présidente, Madame Paulette Andrieux, cède sa place à M. Dominique Palué, nouvel habitant à Celles. Il prend le relais avec Marie-Christine Chabreyron au poste de trésorière et Vincent Drouot à celui de secrétaire. Avec cette nouvelle équipe entourée de bénévoles, nous continuerons la tradition de la fête de Saint-Jean de La Lande, le fleurissement de l'église et le suivi des offices religieux à Celles avec nos prêtres.



Merci à Paulette pour ses nombreuses années de dévouement et à tous ceux qui participent à notre action.

DETENTE CELLOISE

Nous nous retrouvons tous les quinze jours, le jeudi après-midi, à la salle des associations où nous partageons un moment convivial.

Nous avons des joueurs acharnés :

A la belote : Lili joue avec Marie Jo et Christian fait équipe avec Michel.

Malgré des cartes favorables, il arrive que ces derniers ne marquent rien. C'est historique et ça leur « fend le cœur » la partie de belote marseillaise a fait des émules à CELLES !!!!!

Jeux de sociétés :

Antoinette, Yolande, Camille, Suzanne, Nicholas et Andrée s'adonnent au Rummikub ou au Triomino.

Si vous êtes intéressés, venez rejoindre le groupe, ce n'est pas une question d'âge, vous pourrez peut-être faire connaissance avec des voisins que vous ne côtoyez pas souvent.

Notre dernière arrivée est une habitante de Joubertias sur la commune depuis peu de temps.

Pour tous renseignements, contactez Andrée Tél 05 53 90 77 30

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE

Avant le départ à la battue, consignes de sécurité
rappelées par le président



Pour celles et ceux qui souhaitent rejoindre le
groupe, vous êtes les bienvenus, rendez-vous à la
cabane de chasse, le dimanche matin à 8h.



Pour tous renseignements :
Tél 06 30 99 61 03

Pensez à faire votre déclaration d'armes au
Système d'Information sur les Armes !

PETANQUE CELLOISE

Samedi 10 septembre,



Sous un soleil de plomb,



60 équipes ont concouru en doublettes tout l'après-
midi.

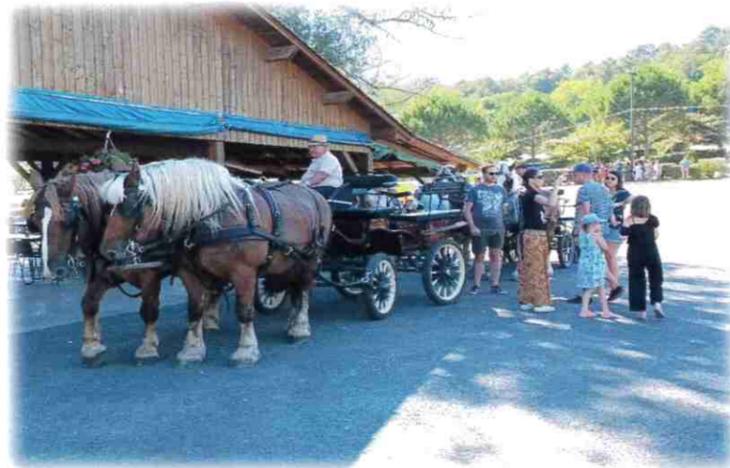


La journée s'est terminée par un repas convivial sous
la halle.

Nous remercions la municipalité pour l'entretien et
la mise à disposition du site.



Comité des FETES



AOÛT 2022



Merci

**Aux Participants venus nombreux, aux bénévoles très dévoués
Tous contribuent à la réussite de la fête de notre village**

GESTION PLAN D'EAU

Week-end "Militaire" :

Samedi 25 juin, camp avec expositions de véhicules 39/45, après le repas du soir feu de la St Jean
Dimanche 26 juin, fermeture de la saison de pêche à l'étang, brocante, baptême en jeep et prise d'armes au camp Héric.



Feu de St Jean

Le 24 juin, retour à la tradition



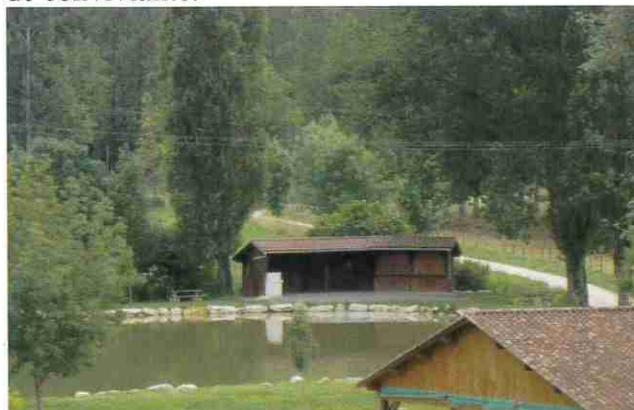
Activité pêche

Nous espérons que 2023 soit une année de joyeuses retrouvailles pour tous.

Nous remercions tous nos amis pêcheurs qui ont été présents les dimanches et jours fériés.



L'étang n'est pas seulement réservé aux pêcheurs mais aussi aux promeneurs désirant passer un instant de convivialité.



Les membres de l'association vous accueilleront au cabanon pour vous servir boissons, casse-croûtes et vous permettre de passer d'agréables moments.

LOISIRS & DÉCOUVERTES

Au cours de l'année 2022, les promenades de l'association ont connu un engouement certain, en particulier celles qui sont suivies d'un repas ou d'un goûter :



Le 11 juin, Promenade au Clair de Lune, ponctuée de pauses gourmandes



Le 11 septembre,
Promenade « A la fortune du pot »



Chacun cuisine un plat à partager
Ambiance chaleureuse assurée

Le 23 octobre, Promenade « Tartines et confitures »



Dégustation de confitures maison
partagées dans la bonne humeur



Les responsables de l'association ont pour objectif de faire découvrir les chemins pédestres et le patrimoine local des communes parcourues, notamment ceux de CELLES.

Les rencontres et les échanges entre les promeneurs créent des liens de convivialité et favorisent les projets pour de futures balades.

Afin que les activités soient accessibles à tous, ils ont choisi de proposer des tarifs modérés.

Les programmes des futures promenades seront édités au cours du 1^{er} trimestre 2023, disponibles à la mairie et sur le site :

Renseignements et infos de l'association :

<https://promenadeacelles.wixsite.com/promenade-acelles24/>

promenadeacelles@gmail.com

Les membres de



vous souhaitez de bonnes fêtes à tous et espèrent vous retrouver pour la nouvelle saison.

CELLES TENNIS CLUB

TENUE DE L'ETANG

Comme chaque année, notre association a tenu le cabanon du plan d'eau le dimanche 08 juin. Durant cette journée, pêcheurs et promeneurs se sont retrouvés autour de l'étang, à la buvette pour manger un casse-croûte, boire un petit coup mais aussi se raconter les petites histoires locales et amicales.

TOURNOI DES VACANCES

Il s'est déroulé du 1er au 13 août 2022.

Cette activité de loisirs a été particulièrement marquée par la chaleur intense ; les matchs de doubles se sont déroulés pour la plupart en extérieur, le soir à la fraîche, ou dans la salle, portails ouverts et à l'ombre !



Le samedi soir, après la remise des prix, les joueurs et convives ont partagé le verre de l'amitié puis se sont retrouvés pour le repas convivial préparé par Anthony aidé de bénévoles.

MERCI à la municipalité pour la mise à disposition des structures sportives et festives, aux participants et bénévoles sans qui rien n'est possible.

ASSEMBLEE GENERALE

Elle s'est tenue le 9 septembre dans la salle des réunions de la mairie.

Gaël PONCET, Président et Anthony KENDALL, vice-Président ont souhaité passer la main.

Nous les remercions vivement pour leur dévouement durant ces nombreuses années :

Gaël, dévoué, bienveillant pour arranger les matchs de doubles, sacré challenge, et au final, la réussite est au bout.

Anthony, notre Britannique presque "Cellois"...fervent joueur, toujours présent pour le tournoi qui lui tient tant à cœur, en cuisine avec entrain et bonne humeur, bien entouré de sa famille et ses amis "son like motif"

Le bureau vous souhaite une bonne année 2023.

TENNIS CLUB DU VAL DE DRONNE

École de tennis

L'année sportive 2022 compte 40 élèves. La saison 2023 a débuté en septembre avec la journée des associations à la plaine des sports de St Méard et la reprise des cours avec 30 élèves. Les entraînements se font à Celles les mercredis après-midi et samedi matin. Cette année, un concours de dessin est organisé sur le thème « Noël et le Tennis ». Tous les enfants seront récompensés.

Tennis à l'école

Le cycle sur Celles s'est déroulé après les vacances de février pour 8 séances.

Tennis adultes compétitions et loisirs.

Pour les adultes, sur septembre et octobre, deux championnats ont eu lieu, 3 équipes engagées (2 en Mixte, 1 en séniors+35).

Les championnats du Périgord et Demarais ont commencé début novembre et jusqu'à fin février sur les différents sites du club.

Activités :

Début juillet, nous avons organisé un concours de pétanque sur le boulodrome de Celles. Merci à Philippe pour son aide sur les tableaux et aux bénévoles du club.



Notre traditionnel tournoi du 13 au 28 Août 2022 a débuté par celui des enfants suivi de celui des adultes : 69 inscrits, plus de 90 matchs joués sur la quinzaine.



Les entraînements :

Adultes avec un moniteur, tennis adapté...

Renseignements : **sur facebook**

@TCValdeDronne Tel : 06 85 05 30 67

mail : 59240666@fft.fr

CLUB ATHLETIQUE CELLOIS

Saison 2022-2023

Cette année, en renouvelant son entente avec Tocane et en rajoutant St Vincent de Connezac, il peut repartir en foot à onze et disputer le championnat D4.



Malgré des résultats en demi-teinte l'essentiel est de représenter le CAC qui fêtera ses **100 ans** le Samedi 1^o Juillet 2023.

Le club a aussi une équipe de foot loisir qui joue tous les 15 jours le vendredi soir. A domicile, il peut compter sur Jean Jean et les dirigeants dévoués pour assurer la restauration très appréciée par les vétérans.



La haie de tuyas qui longe le terrain de foot a été raccourcie avec l'aide de Loïc. Les branches de la taille ont été récupérées par les chasseurs pour habiller leurs palombières.

Merci à la municipalité pour l'entretien du stade et de ses abords.



FRATERNELLE CELLOISE DES ANCIENS COMBATTANTS

Tout au long de l'année, nous avons commémoré les cérémonies :

19 mars

25 avril

8 mai

18 juin

11 novembre¹ :



Cette année, elle a été marquée par la réception du drapeau des anciens combattants 1939-1945 remplaçant l'ancien usé par les affres du temps suite à la décision prise en assemblée générale.

Conformément aux règles en vigueur, l'ancien drapeau sera conservé au siège de la Fraternelle.

Mise à l'honneur :

L'insigne de porte-drapeau + de 20 ans a été remis à Daniel Dupuy par Monsieur le Maire lors de cette cérémonie.

¹ L'armistice de 1918, signé le 11 novembre 1918, met provisoirement fin aux combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918). Prévu pour durer 36 jours, il est ensuite renouvelé. L'armistice reconnaît de facto la victoire des Alliés et la défaite de l'Allemagne, mais il ne s'agit pas d'une capitulation au sens propre.

Le cessez-le-feu est effectif à 11h, entraînant dans l'ensemble de la France des volées de cloches et des sonneries de clairons, et annonçant la fin d'une

Le président de la Fraternelle a fait lecture de la lettre de félicitations émise par le Préfet.



Après un dépôt de gerbe au monument aux morts par les enfants présents, Monsieur Bedon a fait lecture des noms des Cellois morts pour la France. Cette année, nous avons honoré deux soldats morts pour la France au Mali « le maréchal des logis chef Adrien Quélin et le brigadier-chef Alexandre Martin », leur sacrifice et celui de tous les soldats qui ont versé leur sang pour la France.

Remerciement : Le bureau de la Fraternelle remercie Madame Paulette Andrieux pour les très nombreuses années de bénévolat au sein de l'association.

Recensement : Ancien combattante ou combattant, résidant sur la commune, faites-vous connaître auprès du Pdt Jean Rémi DÉMARTEAU, ☎ 06 87 51 44 52.

Nous vous souhaitons de très joyeuses fêtes de fin d'année.



guerre qui a fait pour l'ensemble des belligérants plus de 18,6 millions de morts, d'invalides et de mutilés, dont 8 millions de civils. Les représentants allemands et alliés se réunissent dans un wagon-restaurant aménagé provenant du train d'état-major du maréchal Foch, dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne.

La guerre entre les Alliés et le Reich est terminée officiellement le 28 juin 1919 avec le traité de Versailles.



LES ASSOCIATIONS COMMUNALES

COMITE DES FETES

Assemblée générale : 08/06/2022
Président : Jean Didier ANDRIEUX
Secrétaire : Sébastien PERRARD
Trésorière : Michelle BROUAGE

AMICALE LAIQUE

Assemblée générale : 18/10/2022
Présidente : Sandra LABALME
Secrétaire : Nathalie BROUILLAUD
Trésorière : Melissa BROUILLAUD

PETANQUE CELLOISE

Assemblée générale : 08/06/2022
Président : Jean-Jacques BROUILLAUD
Secrétaire : Christèle DURIEUX
Trésorière : Colette DOYEN

GESTION CANTINE

Assemblée générale : 18/10/2022
Présidente : Sabrina VILAIN
Secrétaire : Colette DOYEN
Trésorière : Sylvie MATHIEU

GESTION PLAN D'EAU

Assemblée générale : 24/02/2022
Président : Sébastien PERRARD
Secrétaire : Christian FEYTE
Trésorière : Andrée PERRARD

CLUB ATHLETIQUE CELLOIS

Assemblée générale : 19/06/2022
Président : Lionel MUET
Secrétaire : Jean-Luc GIROUX
Trésorier : Pascal DESVEAUX

SOCIETE DE CHASSE

Assemblée générale : 17/06/2022
Président : Philippe JABIOL
Secrétaire : Gilles SOREY
Trésorier : Jean Didier ANDRIEUX

CELLES TENNIS CLUB

Assemblée générale : 09/09/2022
Président : Jean-Rémi DEMARTEAU
Secrétaire : Sylvie MATHIEU
Trésorière : Sabrina SOULIER

COMITE PAROISSIAL

Assemblée générale : 01/06/2022
Président : Dominique PALUÉ
Secrétaire : Vincent DROUOT
Trésorière : M-Christine CHABREYRON

FRATERNELLE CELLOISE

Assemblée générale : 08/05/2022
Président : Jean-Rémi DEMARTEAU
Secrétaire : Louis Elie FOURGEAUD
Trésorier : Francis TELEMAQUE ANDRIEUX

LOISIRS ET DECOUVERTES

Assemblée générale : 22/01/2022
Co-Présidents : NOUZARÈDE Charles et
BROUILLAUD Denis
Secrétaire : Dominique SOREY
Trésorière : Michelle BROUAGE

**Rejoignez-les,
participez à leurs activités,
dynamisez votre village !**



Aux familles :

- BORGERS, **La Garderie**
- SKINNER WYLES, **Joubertias**
- LE MAIRE, **Lafaye**
- ALBERT, **Le Bourg**
- GRENIER, **Le Bourg**
- JEZOWSKI et OLIVEIRA, **Le Bourg**
- KRIZHKO, **Le Bourg**
- NEZEREAU et MONTEIL, **Le Bourg**
- RIVIERE, **Le Bourg**
- TANCREZ et PAULUS, **Le Bourg**
- TOURSEL et BIGARET, **Le Bourg**
- DAGAN et VEILLARD, **La Croze**
- BOUTON, **Le Volveix**
- LAVAUD, **Plumentie**
- JOSEPH, **Réjouy**

NOUVEAUX ARRIVANTS !

Vous êtes invités à vous présenter à la mairie où toutes les informations utiles vous seront communiquées

Solidarité envers une famille Ukrainienne

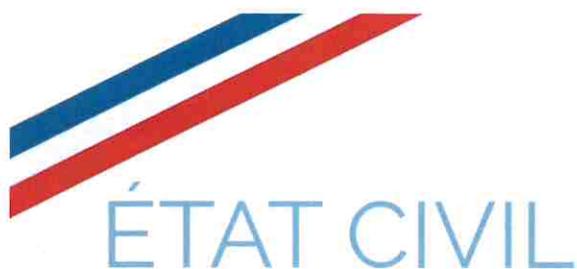
Svitlana KRIZHKO et sa fille Marharyta (dite Margot) sont deux réfugiées ukrainiennes ayant réussi à quitter la région de Zaporidjia (et sa centrale nucléaire) où elles habitaient jusque-là pour venir se réfugier en Dordogne. Elles résident désormais dans notre commune depuis le 24 octobre.

Margot a intégré le lycée de Ribérac et cherche à progresser dans notre langue malgré la difficulté du changement d'alphabet passant du cyrillique au latin.

Svitlana, la maman, a besoin de travailler et est prête à mettre ses talents hors pair de pâtissière pour gagner sa vie. Elle propose également ses services pour faire du ménage.

Si cela vous intéresse et que vous souhaitez la joindre, il suffit de téléphoner à ses hébergeurs au 05 53 91 92 44 qui se feront un plaisir de lui transmettre aussitôt.





ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

- Timéo NEZEREAU, 22/06/2022, **Le Bourg**
- Noham CHABRIER, 29/07/2022, **La Féronie**
- Ezio BIGARET TOURSEL, 02/09/2022,
Le Bourg
- Axel BRUT, 20/11/2022, **Le Breuilh**

BAPTÊMES CIVILS

Abriel PRÉSENT
14/05/2022,
Le Maine



Lucas ZEIGLER
20/08/2022
Joubertias



Eva ANDRIEUX
04/06/2022
Pré de La Lande



Lucy
AUTHIER DEMARTEAU
10/09/2022
Le Boisset



MARIAGES

Jean
BOULANGER
& Marie
LEGROS
05/08/2022
Le Bourg



Samuelle POUPARD
& Benjamin LAVAL
27/08/2022
La Pauze



Jérémy
BOISSEL
& Amandine
RAVAT
27/08/2022
La Féronie



PACS CIVILS

Anthony
NEZEREAU
& Chloé MONTEIL
16/05/2022
Le Bourg



Quentin MATHIEU
& Alexandra LEGRAND
26/11/2022
La Valade Haute



DÉCÈS

- Yvette PANNETRAT, 06/03/2022, **Le Bourg**
- Claudine RASSE, 23/04/2022, **Léparre**
- Ian BOARDMAN, 29/09/2022, **Le Bourg**
- Maxime DOYEN, 07/10/2022, **Les Fieux Hauts**
- Roger LAVAUD, 11/11/2022, **La Croix de Bauby**

Sébastien LAMONTAGNE
Préfet de la Dordogne

Gilles MORETTON
Président de la Fédération
Française de Tennis
Départemental

Alain ROUSSET
Président du Conseil Régional de
La Nouvelle-Aquitaine

Germinal PEIRO
Président du Conseil
Départemental de la Dordogne

Didier BAZINET
Vice- Pdt du Conseil
Président de la Communauté de
Communes du Périgord Ribéracois

Jean Didier ANDRIEUX
Maire de CELLES
Et le Conseil Municipal



Vous invitent



Samedi 07 janvier 2023 à 15h00

**à venir partager la galette et le verre de l'amitié
à l'issue de la visite de la salle tennistique couverte
en panneaux photovoltaïques
lors des vœux de la municipalité**

CONTACTS ET NUMEROS UTILES

MAIRIE

TEL 05 53 91 96 61

Mail : mairiecelles24@wanadoo.fr

Site : celles24.fr

SECRETARIAT

Sylvie MATHIEU

Permanences au public

lundi, mardi, mercredi, jeudi :

8h30/12h15 - 13h15/18h15

Un nouveau service d'informations par SMS est mis en place. Si vous souhaitez en bénéficier, prenez contact avec la mairie.

SALLE MULTIMEDIA

Intervenant initiation : Philippe JABIOL

Tél. 06 30 99 61 03

Permanences : idem mairie

Les mineurs seront accompagnés obligatoirement d'un parent ou responsable légal

SALLE DES FETES / HALLE / SALLE DES REUNIONS DE LA MAIRIE

Réservations et renseignements et à la mairie

TEL 05 53 91 96 61

BIBLIOTHEQUE

Alexandra LEGRAND

Permanences : idem mairie

Merci aux personnes qui donnent des livres.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Alexandra LEGRAND

Permanences au public : lundi, mardi, mercredi, jeudi,

samedi : 9h00 à 11h45

ECOLE PUBLIQUE COMMUNALE

Regroupement Pédagogique Intercommunal

CELLES : Tél. 05 53 91 97 61

GRAND-BRASSAC : Tél. 05 53 90 73 85

CANTINE

Christine TELEMAQUE Tél 05 53 90 43 45

GARDERIE PERISCOLAIRE

Johny LAVAUD

Tél 06 50 42 57 26

INFOS ET PREVENTIONS !

DEMARCHAGE A DOMICILE

Les démarcheurs doivent faire une déclaration en mairie avant toute prospection sur la commune (Arrêté municipal du 26 août 2020)

BRULAGE DES VEGETAUX

Toléré uniquement sur déclaration préalable en mairie entre le 1er octobre et le 28 février...

DIVAGATION DES ANIMAUX

Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques (convention fourrière avec la SPA de Bergerac)

COLLECTE EN POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

L'accès au bac noir nécessite une carte à demander au SMD3, pensez y !

Numéros d'urgence

Protéger :
Isoler avant et après le lieu de l'accident.
Alerter : avec maximum de précisions sur le lieu de l'accident.
Secourir : rester près des blessés sans les déplacer, les couvrir.

SAMU : **15**

Pompiers : **18**

Police ou gendarmerie : **17**

N° unique européen : **112**





Jean Didier ANDRIEUX, Maire,
Le Conseil Municipal, le personnel
et les associations communales
vous présentent leurs meilleurs
vœux pour l'année **2023**



2023
2023

ECOLE NOTRE DAME de RIBERAC

Suite à l'orage de grêle du 20 juin 2022, les
enseignants et les élèves de l'école Notre Dame de
RIBERAC sont venus finir l'année scolaire dans la
salle des fêtes de CELLES

Très heureux de l'accueil reçu, ils nous disent...

